

PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 FÉVRIER 2014

À une séance ordinaire de conseil de la Municipalité de Montcalm tenue le 10 février 2014, à l'Hôtel de Ville, étaient présents les Conseiller(ère)s

Denis Courte
Richard Pépin
Danielle Woolley

Pierre Bertrand
Huguette Drouin

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire Steven Larose.

Hugues Jacob, directeur général et secrétaire-trésorier, était également présent.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Son Honneur le Maire Steven Larose déclare la séance ordinaire ouverte.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

14-02-17

Il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley Monsieur, appuyé par le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est offerte aux citoyens présents.

4. **SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2014**

14-02-18

Le maire Steven Larose fait le suivi relativement aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 13 janvier 2014.

Il est proposé par le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.1 **DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 216-2005 TEL QU'AMENDÉ**

14-02-19

Il est proposé par le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport des dépenses autorisées par le secrétaire-trésorier en vertu du règlement no 216-2005 tel qu'amendé, au courant du mois de janvier 2014, pour la somme de 3744.77 \$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.2 **TRANSFERT DES REMISES DE COTISATION DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

14-02-20

CONSIDÉRANT que le régime de retraite des employés municipaux n'est plus administré par SSQ Groupes financier mais désormais par Aon Hewitt depuis le 1^{er} janvier 2014;

CONSIDÉRANT que le nouvel administrateur, Aon Hewitt oblige les municipalités à transmettre les cotisations dudit régime par leur système électronique TRESOR;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité de se soumettre aux exigences du nouvel administrateur du régime de retraite des employés municipaux **Aon Hewitt** en ce qui a trait aux remises de cotisations.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

5.3 ÉLECTIONS - DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉCLARATIONS EU ÉGARD AUX CONTRIBUTIONS ÉLECTORALES

En vertu de l'article 513.2 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, tous les membres du conseil déposent leur déclaration eu égard aux contributions électorales.

5.4 ACHAT D'UNE GÉNÉRATRICE POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE / HÔTEL DE VILLE

Point remis ultérieurement

5.5 ACHAT D'UN SYSTÈME AUDIO POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE

Point remis ultérieurement

6. ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS

14-02-21

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des déboursés telle que décrite ci-dessous, soit pour un montant 75 879.23\$ et d'effectuer les paiements relatifs aux chèques nos 3384 à 3416 :

CH#	NOM DES COMPTES	MONTANT	RÉFÉRENCE
3384	GROUPE ULTIMA	17 806.00	ASSURANCES GÉNÉRALES
3385	PG SOLUTIONS	6 398.36	CONTRAT ENTRETIEN ET SOUTIEN LOGICIELS
3386	BELL MOBILITÉ	99.64	FRAIS CELLULAIRES
	TOTAL CHÈQUES ÉMIS EN JANVIER	24 304.00	
3387	BELL CANADA	129.42	FRAIS TELECOPIEUR
3388	MRC DES LAURENTIDES	334.54	FRAIS LIGNE SANS FRAIS (JUIL-DEC): 105.94
			CONSTATS: 30.00
			TÉLÉPHONIE IP (OCT-DÉC): 198.60
3389	J.M. LÉONARD, ÉLECTRICIEN INC	978.74	ENTRETIEN DES LUMINAIRES
3390	FÉDÉRATION QUÉ. DES MUNICIPALITÉS	10.34	FRAIS DE TRANSPORTS DICOM
3391	VILLE DE MONT-TREMBLANT	75.68	REPLISSAGE DE CYLINDRES
3392	VILLE DE STE-AGATHE-DES-MONTS	356.17	OUVERTURES DE 4 DOSSIERS
3393	MUNICIPALITE D'HUBERDEAU	2 869.69	PANNEAU D'INTERPRÉTATION PACTE RURAL
3394	ÉNERGIES SONIC RN S.E.C	809.26	HUILE À CHAUFFAGE CASERNE
3395	BELL MOBILITÉ	38.13	FRAIS TÉLÉAVERTISSEURS
3396	ÉLECTRICITÉ D'AUTO B & F INC	176.69	ESSENCE
3397	CORPORATION SUN MEDIA	252.95	AVIS ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENTS
3398	GARAGE J. PELLETIER INC.	258.69	SERVICE DE DÉPANNAGE
3399	SABIN PROVOST MÉCANIQUE	709.97	SERVICE MÉCANIQUE SUR INTER 325
3400	LES ENTREPRISES MALETTE	32.14	PÉRISSABLES
3401	FORMICIEL INC.	298.94	COMPTES DE TAXES ET ENVELOPPES
3402	GROUPE ULTIMA	725.00	ASSURANCES COUVERTURE COMPLÉMENTAIRE
3403	CRSBP DES LAURENTIDEIS	3 878.80	CONTRIBUTION ANNUELLE BIBLIOTHÈQUE
3404	ASSOCIATION DES DIR. MUNICIPAUX DU QC	787.58	ABONNEMENT ANNUEL À L'ADMQ: 467.95
			FORMATION RÔLES ET RESPONSABILITÉS: 319.63
3405	ASS. DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QC	264.44	ADHÉSION ANNUELLE
3406	COMBEQ	304.68	INSCRIPTION FORMATION QUESTIONS JURIDIQUES
3407	SERVICES INFORMATIQUES DES LAURENTIDES	1 816.61	ORDINATEUR
3408	DÉPANNEUR AU PETIT CENTRE	34.70	BREUVAGES (SÉANCE DE TRAVAIL BUDGET)
3409	HUGUES JACOB	111.15	FRAIS DE DEPLACEMENT JANVIER

3410	JEAN-PIERRE RAYMOND	50.00	ALLOCATION CCU
3411	MICHAEL DOYLE	50.00	ALLOCATION CCU
3412	FRANCINE LAFOREST	50.00	ALLOCATION CCU
3413	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	15 636.60	DÉNEIGEMENT SECTEUR SUD, 4e DE 6 VERS
3414	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	297.01	DÉNEIGEMENT DES BÂTIMENTS MUN. 4e DE 6 VERS.
3415	EXCAVATION DMO INC.	4 982.25	DÉNEIGEMENT SECTEUR VERDURE, 4e DE 6 VERS
3416	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	1 451.56	TIMBRES
	REGIME DE RETRAITE EMPLOYÉS MUNICIPAUX	1 135.28	PAYÉ PAR INTERNET
	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	1 505.51	RETENUES DE SALAIRES DÉC. (PAR ACCÈSD)
	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	3 332.29	RETENUES DE SALAIRES DÉC. (PAR ACCÈSD)
	SALAIRES VERSÉS JANVIER	7 830.42	DÉPÔTS DIRECTS
	TOTAL	75 879.23	

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

7. **COMPTE-RENDU MENSUEL DU MAIRE ET DES CONSEILLERS**

Richard Pépin, conseiller responsable de la revitalisation du village et de la sécurité publique informe que le plan d'urgence est complété à 80% et devrait être terminé pour le mois de mars. Il signale également qu'il y a eu une première pratique des pompiers sous la direction du nouveau directeur incendie, monsieur Yves Robitaille. Il précise qu'il a été agréablement surpris par l'efficacité et le professionnalisme du nouveau directeur.

Danielle Woolley, conseillère responsable des communications et des loisirs s'informe sur la problématique des pannes de courant dans le secteur du lac Munich. Le directeur général informe que cette situation devrait être rétablie suite aux interventions des équipes d'Hydro sur l'équipement, notamment sur certains disjoncteurs. Hydro-Québec s'est voulu très rassurant à cet égard lors d'une dernière conversation.

Huguette Drouin, conseillère responsable de la bibliothèque et de la revitalisation du village, déclare que l'exposition des photos d'antan sera annoncée sous peu.

Steven Larose, maire, informe sur les différents points :

Coupe forestière au lac Munich

Très bonne rencontre entre le Ministère des Ressources Naturelles, de la Faune et des Parcs, certains élus, employés municipaux et un représentant de l'association du lac Munich. Une coupe est prévue pendant l'hiver 2014-2015 afin d'éviter les problèmes d'érosion notamment. Près de 150ha seront coupés, et le ministère prévoit approximativement 300 transports de camion, lesquels seront exclus entre le vendredi midi jusqu'au lundi matin.

Volet culturel : Un inventaire du patrimoine

Il est très intéressant d'avoir en notre possession un document ciblant les propriétés à hautes valeurs patrimoniales. Pour le moment ce n'est qu'un document de travail et de référence pour la municipalité, lequel pourra guider les directives et visions futures du conseil municipal.

Sureté du Québec

Le bilan annuel de la Sureté du Québec a été déposé et il trace son sommaire en précisant qu'il n'y a pas de grandes variations avec les trois dernières années. Il dénote en 2013 près de 140 interventions parmi lesquelles plusieurs fausses alarmes qui amputent les services de police.

Fermeture du tronçon du Lac-des-Pins

Une autre rencontre satisfaisante a eu lieu entre les propriétaires du lot 28 au lac des Pins, le ministère des Transports ainsi que la MRC des Laurentides.

Tous croient positivement que cette problématique pourra être résolue éventuellement.

8. **ADOPTION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE JANVIER 2014**

14-02-22

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter l'état des revenus et des dépenses pour le mois de janvier 2014.

- adoptée à l'unanimité des conseillers

9. **RÈGLEMENTATION**

9.1 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 304-2014 DÉCRÉTANT LES TAUX VARIÉS DE TAXES FONCIÈRES, LA TARIFICATION POUR L'ENLÈVEMENT DES ORDURES, POUR LES PREMIERS RÉPONDANTS, POUR LE SERVICE INCENDIE ET POUR L'ENTRETIEN DU CHEMIN DESJARDINS, ET L'IMPOSITION DES TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014**

Pour les fins de la présente, les conseillers déclarent avoir lu le présent règlement et renoncent à la lecture dudit règlement.

14-02-23

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la Conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 304-2014 décrétant les taux variés de taxes foncières, la tarification pour l'enlèvement des ordures, pour les premiers répondants, pour le service incendie et pour l'entretien du chemin desjardins, et l'imposition des taxes pour l'exercice financier 2014. Une copie dudit règlement est jointe en annexe au livre des délibérations.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

9.2 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 305-2014 AYANT POUR OBJET L'ADOPTION D'UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Pour les fins de la présente et de la loi, le maire présente aux citoyens le règlement et les conseillers déclarent avoir lu le présent règlement et renoncent à la lecture dudit règlement.

14-02-24

Il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 305-2014 ayant pour objet l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux. Une copie dudit règlement est jointe en annexe au livre des délibérations.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

9.3 **AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 299-2013 RELATIF AUX SYSTÈMES D'ALARME INTRUSION**

Avis de motion est donné par Madame la Conseillère Danielle Woolley, qu'à une séance subséquente du conseil, sera présenté pour adoption le règlement numéro 299-2013 relatif aux systèmes d'alarme intrusion.

9.4 **AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 306-2014 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX**

Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, qu'à une séance subséquente du conseil, sera présenté pour adoption le règlement numéro 306-2014 établissant la tarification des services municipaux.

9.5 **AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 307-2014 AYANT POUR OBJET D'AMENDER LE RÈGLEMENT 226-2007 RELATIF AUX APPAREILS DE DÉTECTION INCENDIE**

Avis de motion est donné par Madame la Conseillère Danielle Woolley, qu'à une séance subséquente du conseil, sera présenté pour adoption le règlement numéro 307-2014 ayant pour objet d'amender le règlement 226-2007 relatif aux appareils de détection incendie.

9.6 **AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 308-2014 CONSTITUANT UN PROGRAMME MUNICIPAL D'AIDE FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRE**

Avis de motion est donné par Madame la Conseillère Danielle Woolley, qu'à une séance subséquente du conseil, sera présenté pour adoption le règlement numéro 308-2014 constituant un programme municipal d'aide financière complémentaire.

10. **PLAN STRATÉGIQUE**

Sujet reporté à la séance spéciale qui se tiendra le 24 février 2014 à 20h.

11. **VOIRIE**

TRAVAUX DE PRÉPARATION, DE CHARGEMENT ET D'ASPALTAGE SUR LES RUES PRINCIPALE, DE L'ÉGLISE ET DE L'HÔTEL-DE-VILLE (PROJET TECQ 18-2013)

14-02-25

ATTENDU que le conseil a autorisé des travaux de préparation, de chargement et d'asphaltage sur les rues Principale, de l'Église et de l'Hôtel-de-Ville pour la somme de 51 320 \$, taxes en sus, (résolution no 13-06-126) relativement au projet TECQ-18-2013 ;

ATTENDU que le conseil a octroyé un contrat à l'entrepreneur Asphalte Desjardins Inc eu égard auxdits travaux, pour la somme de 340 092.95 \$;

ATTENDU que le conseil désire affecter une partie de la somme de ce contrat au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la Conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité :

- d'affecter la somme de 75 849.01 \$ pour les travaux de préparation, de chargement et d'asphaltage sur les rues Principale, de l'Église et de l'Hôtel-de-Ville dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (projet TECQ-18-2013) ;

- de rescinder la résolution no 13-06-126.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

12. **SERVICE INCENDIE**

12.1 **NOMINATION D'ALEXANDRE LARRIVÉE-PLANTE À TITRE DE POMPIER À TEMPS PARTIEL**

14-02-26

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité de nommer Alexandre Larrivée-Plante à titre de pompier à temps partiel du service de protection contre l'incendie Huberdeau-Montcalm.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

12.2 **RÉTRIBUTION DES INDEMNITÉS DES VACANCES ET INDEXATION DES SALAIRES DES POMPIERS À TEMPS PARTIEL**

14-02-27

CONSIDÉRANT que selon la loi sur les normes du travail, la municipalité est tenue de remettre à un pompier à temps partiel une indemnité afférente au congé annuel du salarié visé dans les articles 67 et 68, cette indemnité étant égale à 4% du salaire brut du salarié durant l'année de référence. Dans le cas du salarié visé à l'article 69, l'indemnité est égale à 6% du salaire brut du salarié durant l'année de référence;

CONSIDÉRANT que la période de référence s'étend du 1^{er} mai de l'année précédente au 30 avril de l'année en cours;

CONSIDÉRANT que la rétroactivité du versement de ladite indemnité en vertu de la présente loi ou d'un règlement se prescrit par un an à compter de chaque échéance;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte par et résolu à l'unanimité :

- de remettre aux pompiers à temps partiel du service de protection contre l'incendie Huberdeau-Montcalm étant à l'embauche entre la période du 1er mai 2012 au 31 avril 2013, une indemnisation de 4% ou 6% du salaire brut équivalente à l'année de référence mentionnée ci-dessus;
- d'indexer de 2%, à compter du 1^{er} janvier 2014, les salaires des pompiers à temps partiel du service de protection contre l'incendie Huberdeau-Montcalm, étant à l'embauche avant le 31 octobre 2013.

- - adoptée à l'unanimité des conseillers -

13. **VARIA**

Aucun nouveau sujet.

14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une 2^e période de questions a été offerte aux citoyens présents.

15. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité de clore la séance.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

14-02-28

Steven Larose, maire

Hugues Jacob, directeur général
et secrétaire-trésorier

Je, Steven Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.